FACULTÉ DE MÉDECINE DE STRASBOURG

ANNÉE 1921 N° 3

THÈSE

PRÉSENTÉE POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

DE LA FACULTÉ DE STRASBOURG

(MENTION MÉDECINE)

PAR

M. KALDERON

NÉ A JAMBOLI, BULGARIE, LE 14 AOUT 1891

LE PROFESSEUR TOURDES

NÉ EN 1810 — MORT EN 1900

ESSAI BIOGRAPHIQUE

STRASBOURG

IMPRIMERIE STRASBOURGEOISE

15, RUE DES JUIFS, 15

1921

FACULTÉ DE MÉDECINE DE STRASBOURG

ANNÉE 1921 N°

THÈSE

PRÉSENTÉE POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

DE LA FACULTÉ DE STRASBOURG

(MENTION MÉDECINE)

PAR

M. KALDERON

NÉ A JAMBOLI, BULGARIE, LE 14 AOUT 1891

LE PROFESSEUR TOURDES

NÉ EN 1810 — MORT EN 1900

ESSAI BIOGRAPHIQUE

R. UNIV. BIBLIOTHEEK LEIDEN

STRASBOURG

IMPRIMERIE STRASBOURGEOISE

15, RUE DES JUIFS, 15

1921

FACULTÉ DE MÉDECINE DE STRASBOURG

Doyen ..... M. WEISS
Assesseur ..... M. BOUIN

	PROFESSEURS
Embryologie	MM. ANCEL
Anatomie	FORSTER
Histologie	BOUIN
Physiologie	MAYER
Physique biologique	WEISS
Chimie physiologique	NICLOUX
Anatomie pathologique	MASSON
Pharmacologie, Médecine expérimentale	AMBARD
Hygiène, Bactériologie	BORREL
Médecine légale	CHAVIGNY
Clinique médicale	BARD BLUM Léon
Clinique chirurgicale	SENCERT STOLZ
Clinique ophtalmologique	DUVERGER
Clinique dermatologique	PAUTRIER
Clinique psychiatrique	PFERSDORFF
Clinique neurologique	BARRÉ
Clinique oto-rhino-laringologique	N.....
Clinique gynécologique et accouchements	SCHICKELÉ

CHARGÉS DE COURS

MM. ARON Max	MM. HANNS	MM. ROHMER
BELLOCQ	HUGEL	SCHWARTZ
BLUM	KELLER	STROHL
GUNSETT	LICKTEIG	VAUCHER
HAMM	REEB	WEILL
DUFOURT	GELMA	GÉRY
	SCHÆFFER	

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

Je dédie ce modeste ouvrage:

A MON PÈRE ET A MA MÈRE

En faible témoignage de vive affection et de profonde reconnaissance.

A MES FRÈRES ET SŒURS

A LA MÉMOIRE DE MON GRAND-PÈRE

MEIS ET AMICIS

A MESSIEURS LES PROFESSEURS

de la Faculté de Médecine de Nancy

A MONSIEUR LE PROFESSEUR HAUSHALTER

En témoignage de ma vive reconnaissance pour l'intérêt qu'il a témoigné à notre égard, pendant un an attaché à son service faisant fonctions d'interne à l'hôpital militaire des contagieux Villemin

A MESSIEURS LES PROFESSEURS

de la Faculté de Médecine de Strasbourg

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE

MONSIEUR LE DOCTEUR CHAVIGNY

Professeur de médecine légale
Officier de la Légion d'honneur

AVANT-PROPOS

Après de longues et pénibles études, interrompues à trois reprises différentes par de tristes guerres, études partagées entre les bancs de l'amphithéâtre et le champ de bataille, nous touchons enfin au terme de notre travail.

Au moment de finir nos études médicales, nous sommes heureux de profiter de l'occasion que nous offre la tradition pour nous acquitter d'un devoir bien doux; nous tenons à adresser un témoignage public de notre respect et de notre reconnaissance aux Maîtres qui nous ont donné un enseignement si profitable et dont les conseils nous ont été si précieux.

A MM. les Professeurs de la Faculté de Nancy qui nous ont donné les premières notions de médecine et qui n'ont cessé, pendant quatre ans de nous prodiguer leurs meilleurs enseignements.

Nous devons avant tout exprimer notre profond respect et nos sincères remerciements à M. le professeur HAUSHALTER (de Nancy).

Pendant les treize premiers mois de la grande guerre européenne, nous avons eu l'honneur d'être attaché au service de contagieux, faisant fonctions d'interne, que dirigeait ce vénéré Maître à l'hôpital militaire Villemin. Pendant cette période, depuis le 1er août 1914 au 26 septembre 1915, il a fait preuve à notre égard d'une bienveillance et d'une bonté dont nous lui sommes profondément reconnaissant.

A MM. les professeurs de la Faculté de Strasbourg: Ancel, Bard, Bouin, Borrel, Masson, Sencert, Schickelé, Blum, Ambard, Stolz, Duverger, Pautrier, Barré, Pfersdorff, MM. les chargés de cours: Blum P., Gelma, Schwartz, Rohmer, Hugel, Keller, Hans, Bellocq, qui ont fait preuve de tant de patience et de bonté à notre égard et qui ont contribué à compléter et pour ainsi dire à parachever nos études médicales trop souvent interrompues.

Nous adressons l'hommage de notre respect et de notre reconnaissance à M. le professeur Chavigny, qui nous a témoigné beaucoup de bienveillance et de bonté et qui nous a fait le grand honneur d'accepter la présidence de notre thèse.

Notre gratitude va également à M. le professeur Parisot, qui nous a fort aimablement documenté sur le sujet de cette thèse.

Nous adressons également une cordiale pensée à nos bons amis et compagnons d'étude Alsaciens et Lorrains et à tous ceux qui ont facilité notre tâche par leur bienveillance et leur affabilité. Enfin, nous emportons le plus agréable souvenir des deux belles villes de Nancy et de Strasbourg, à qui nous envoyons un adieu ému.

Depuis les origines les plus reculées de la médecine légale en France, c'est-à-dire depuis la première moitié du XVI^e^ siècle, où Ambroise PARÉ a publié son premier Manuel pour la rédaction des certificats médicaux à l'usage de la justice, jusqu'aux temps modernes, la médecine légale offre un développement assez médiocre en comparaison de celui des autres branches de la médecine.

C'est au commencement du XIX^e^ siècle que se produisit une réforme capitale dans le mouvement des idées ; le triomphe de la méthode scientifique sur la méthode de l'esprit philosophique du XVIII^e^ siècle. L'empirisme si dédaigné autrefois, vivifié par l'observation, l'induction et l'expérimentation, a conquis définitivement la place qui lui était due ; il est devenu nécessairement la source de toute science positive et est considéré comme le fondement de toute théorie nouvelle. Dans les premières années du XIX^e^ siècle, la médecine prend la précision scientifique, gardant le bénéfice de toutes les acquisitions empiriques antérieures, mais ne les tenant pour vraies qu'après l'épreuve d'une critique avisée, judicieuse, conçue et menée dans un esprit de contrôle scientifique.

Nous savons que la médecine légale dépend à la fois de la médecine en général et de ses diverses branches : l'anatomie, la physiologie, la pathologie interne et externe, l'obstétrique, la thérapeutique, l'hygiène ; elle est intimement liée aux sciences physiques, chimiques, et naturelles. Il était donc obligé que la médecine légale prit, avec le développement de ces sciences au XIX^e^ siècle, une nouvelle extension. C'est à cette époque qu'elle conquit sa place, sa réputation. La médecine d'autrefois ne connaissait pas la véritable médecine légale. C'est à l'époque moderne seulement que cette science spéciale, considérée jusqu'alors comme un accessoire de la jurisprudence, prend un essor considérable surtout en France où les noms illustres de MARC, ORFILA, TARDIEU, et enfin FODÉRÉ et TOURDES marquent la voie triomphale de son développement.

Parmi tous ces grands Maîtres, qui ont illustré la médecine légale universelle, c'est surtout aux deux derniers, aux professeurs

Fodéré et Tourdes, qui de 1814 à 1870 se sont succédés dans la chaire de la Faculté de Strasbourg, qu'est échu l'honneur de créer cette science.

Durant ces années, la médecine légale professée par des maîtres de renom a brillé d'un vif éclat à Strasbourg. Aussi sommes-nous heureux d'avoir pu profiter de la brillante tradition en y complétant nos études de médecine légale ; c'est pour nous un grand honneur et un grand plaisir d'avoir aujourd'hui à reconstituer une figure locale, une grand figure strasbourgeoise.

Nul mieux que Tourdes n'a souligné avec autant de vigueur la nécessité absolue de cultiver la médecine légale. Pour lui, la résolution d'un problème de médecine légale était d'une aussi haute importance que le traitement d'un malade. Dans les chaires qu'il a occupées, il n'a cessé de demander la création d'une véritable clinique médico-légale, tant à Strasbourg qu'à Nancy où il a terminé sa belle et longue carrière.

Sous la domination allemande, de 1870 à 1920, la chaire de médecine légale de Strasbourg ne fit guère parler d'elle, réduite au rang de chaire accessoire par un programme d'enseignement qui délaissait les études médico-légales. La victoire française fut pour elle l'origine d'une résurrection et son titulaire actuel, M. le professeur Chavigny, n'a pas tardé à lui rendre son éclat traditionnel. Appelé à une chaire qui n'existait plus que de nom, M. le professeur Chavigny a su, en moins d'un an, créer un enseignement de tout premier ordre. A l'absence presque totale de collections, il a su suppléer par des démonstrations pratiques sur les cadavres soumis à ses expertises. C'est avec un intérêt toujours croissant que de nombreux étudiants et même ceux qui suivent encore l'ancien régime d'études allemand, assistent à ses autopsies médico-légales et viennent profiter de l'enseignement si clair et des conseils si pratiques que leur donne ce maître érudit et bienveillant.

A la Faculté de Nancy, Tourdes eut comme successeur son élève préféré, son ancien préparateur, M. le professeur Parisot. Instruit à une pareille école et continuant la glorieuse tradition, M. le professeur Parisot eut pour principale ambition de transmettre intact à ses élèves le magnifique héritage reçu de son illustre maître, héritage qu'il a su d'ailleurs marquer de son empreinte personnelle et qu'il n'a cessé d'embellir au moyen des acquisitions les plus récentes de la science.

Gabriel-Alexandre-Hippolyte-Joseph TOURDES naquit à Strasbourg en 1810. Ses débuts furent favorisés par les traditions familiales, car son père était à la fois professeur à la Faculté de médecine et à l'hôpital militaire d'instruction de Strasbourg. De bonne heure, le jeune étudiant fut familiarisé par lui avec les devoirs de sa future profession; ainsi se développa chez lui une curiosité passionnée pour les problèmes de la science médicale. Certes, en bien des circonstances, la profession de son père aurait pu lui faciliter ses études, mais il manifesta toujours une modestie et un mérite tels que jamais on ne put lui reprocher d'avoir profité de quelque façon de la situation de son père.

Par un travail soutenu, il parvint rapidement à agrandir l'héritage de connaissances médicales que lui avait transmis son père. Il fit mieux encore, il dépassa dans ses recherches l'illustre FODÉRÉ lui-même et fit faire un grand pas à la science médico-légale. Les dates les plus importantes de son évolution scientifique se succèdent avec une rapidité surprenante : Il a passé son baccalauréat ès lettres en 1827, immédiatement suivi de son baccalauréat ès sciences physiques; il fit ses premières études médicales dans sa ville natale et fit preuve immédiatement d'une grande vivacité d'intelligence.

TOURDES, comme son père, commença sa carrière dans la médecine militaire : En 1829, il entrait comme chirurgien élève à l'hôpital militaire d'instruction de Strasbourg. Il fut reçu docteur en médecine en 1832, après présentation de sa thèse : « Traitement de la fièvre pernicieuse ». Il fit ensuite son service en qualité de chirurgien aide-major au Val-de-Grâce à Paris, puis à l'hôpital militaire de Metz.

Poursuivant son but, le professorat, il passe brillamment, en 1835, l'agrégation. Il eut la gloire de triompher sur des concurrents très distingués. Sa thèse d'agrégation avait pour sujet : « Les cas rares en médecine légale.»

En 1840, il est nommé professeur titulaire; ainsi se trouvait réalisé le rêve de sa vie : succéder à FODÉRÉ, s'employer à continuer cette œuvre illustre. Pendant trente ans, il a travaillé sans relâche à développer en France l'enseignement de la médecine légale; c'est là son principal titre de gloire.

C'est dans ce but qu'il s'appliqua à développer en toutes circonstances et sous toutes leurs formes les travaux pratiques où devait se confirmer ce que le professeur avait enseigné dans ses cours. Cette forme d'enseignement continua d'exister jusqu'aux jours néfastes de 1870. La haute probité scientifique, la précision et la justesse des constatations de TOURDES lui valurent la confiance constante des juges d'instruction. Il put faire converger ainsi à son cours un matériel d'enseignement extrêmement riche. Toutes les expertises qui se prêtent à une démonstration publique, les cas, si nombreux dans une grande ville: accidents, suicides, morts subites, etc., étaient ainsi utilisés. Les autopsies étaient pratiquées par le professeur en présence et avec le concours des élèves. On y examinait le cadavre organe par organe; on tirait de cet examen toutes les conclusions justifiées. Les procès-verbaux d'autopsies étaient rédigés par les étudiants. Rien n'était négligé : les observations microscopiques, les constatations chimiques étaient faites avec le plus grand soin et devenaient le sujet de savantes leçons.

TOURDES fut un esprit judicieux, ennemi des écarts d'imagination ; il possédait les qualités d'un médecin légiste à un rare degré. Aussi fut-il un professeur dans le sens le meilleur de ce terme. Il sut former des élèves dont quelques-uns ont brillé au premier rang, entre autres le professeur LACASSAGNE qui a continué brillamment, à Lyon, l'œuvre de son maître. Mais, ce qui caractérise plus particulièrement l'œuvre de TOURDES, c'est qu'il sut inspirer à tous ses élèves le goût de la médecine légale, il a su former des médecins-experts, non des théoriciens. Le premier, il comprit que le jeune docteur, en quittant les bancs de l'école, devait être capable de résoudre un problème de médecine légale, tout aussi bien qu'il est apte à traiter un malade.

Son collègue à Paris, le Professeur Brouardel, doyen de la Faculté, lui a rendu un bien éclatant hommage: Dans l'une de ses conférences pratiques, à la Morgue, conférence à laquelle Tourdes assistait, il le présenta à son auditoire et adressa un témoignage public de reconnaissance à celui qui avait été en France l'initiateur des démonstrations pratiques d'autopsies médico-légales.

D'après le témoignage de ceux qui ont pu le connaître, son attitude, sa physionomie laissaient deviner aisément son grand talent. On nous le représente comme un petit vieillard, dont les yeux curieux brillaient avec malice derrière ses lunettes; il était très myope en effet, mais cette infirmité ne nuisait en rien à l'acuité ni à la sûreté de son regard. Son visage encadré de favoris blancs était empreint d'une douce bonhomie et ses lèvres fines et serrées traduisaient un constant effort de réflexion. Il manifestait un goût très vif pour la tradition, goût qui se traduisait jusque dans les moindres détails de son extérieur. C'est ainsi que pour remédier à sa calvitie, il portait constamment sur la tête le petit bonnet rond du savant. Avec sa redingote sévèrement boutonnée à l'ancienne mode, son grand col montant entouré d'une impeccable cravate blanche, il représentait bien le type de vieux savant laborieux, légèrement voûté et comme penché sur l'ouvrage. Il avait d'ailleurs le sentiment très net de sa dignité professionnelle et accomplissait ses fonctions de professeur et de médecin légiste, comme un véritable sacerdoce.

Ses travaux, fruits de laborieuses recherches, ont touché à toutes les branches de la médecine; mais il se consacra plus spécialement à l'histoire de l'hygiène et à la médecine légale qui furent pour lui une mine inépuisable de recherches: ce qui frappe surtout dans l'œuvre de Tourdes, c'est le nombre considérable de ses travaux, car c'était un laborieux, un travailleur acharné. Ses principaux ouvrages consistent en publications concernant la médecine légale théorique et pratique, la déontologie médicale, l'hygiène publique, l'anesthésie, les divers genres de mort, notamment les accidents produits par le gaz d'éclairage, les cas spéciaux de pathologie interne ou chirurgicale, les maladies des enfants. Il écrivit également des relations sur diverses épidémies et sur la topographie médicale.

Parmi les œuvres de TOURDES, celles qui peuvent être considérées comme les plus importantes sont les études sur l'épidémiologie de la ville de Strasbourg et du département du Bas-Rhin. Elles sont remarquables à tous les points de vue. Avec une grande précision il nous décrit les sources des épidémies, leur propagation, les ravages qu'elles causent dans la population strasbourgeoise et il nous indique les différents moyens qui ont été employés pour les combattre. Ses travaux abondent en détails précis, en chiffres, en statistiques établies d'une façon très scientifique. Par là, cette étude présente pour nous un intérêt actuel et nous est même d'une grande utilité.

Nous mentionnerons une étude : *Du goitre à Strasbourg et dans le département du Bas-Rhin*, maladie endémique dans ce pays. D'après ses statistiques et ses recherches médicales, la maladie serait due à l'hérédité, à l'eau et aux marécages.

En 1840, une épidémie de méningite cérébro-spinale qui exerça ses ravages dans la population civile et militaire de Strasbourg lui donna occasion de publier une *Histoire de l'épidémie de méningite cérébro-spinale.* C'était la première observation qu'on ait faite en France sur cette maladie. Avant cette époque, de nombreuses épidémies du même genre avaient été constatées, mais on les avait désignées sous le nom d'encéphalite, fièvre typhoïde, fièvre cérébrale, toutes maladies qui diffèrent essentiellement de la méningite cérébro-spinale. Cette confusion était due à une insuffisance des notions d'anatomie pathologique.

En 1855 il écrivit une *Note statistique sur les trois épidémies de choléra à Strasbourg.* Puis vinrent des *Rapports sur les épidémies qui ont régné dans le département du Bas-Rhin en 1864, 1866, 1869*, travaux qui lui valurent une médaille de l'Académie de médecine. Il écrivit aussi une *Relation d'une épidémie d'ophtalmie granuleuse*, observée à la clinique des maladies des enfants.

Parmi ces travaux, nous citerons plus spécialement sa collaboration au *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales.* Elle consista en une série d'articles écrits de 1864 à 1869 et qui concernaient la médecine légale, partie qui lui avait été confiée.

Longue encore est la liste des œuvres concernant la médecine légale. Comme médecin légiste, TOURDES s'est préoccupé à la fois de la médecine légale en général et de questions spéciales. A la suite d'accidents survenus dans la ville, soit meurtres, soit suicides, il publia une série d'ouvrages sur ces questions. Il fit également des recherches sur les anesthésiques et essaya d'en employer de nouveaux.

Parmi ses œuvres de médecine légale citons une *Relation médicale des asphyxies occasionnées par le gaz d'éclairage* étude basée sur de nombreuses autopsies pratiquées à la suite d'un grave accident qui venait d'affliger la ville de Strasbourg: une famille entière avait été victime d'une asphyxie par le gaz d'éclairage. Jusque-là, le mode d'action du gaz d'éclairage sur l'économie animale, la nature et l'étendue de l'influence qu'il exerce, les caractères des lésions anatomiques qu'il occasionne étaient mal connus. Ces sujets furent l'objet de ses recherches et éclairèrent ces questions. Vers la fin de sa vie, en 1896, il a publié avec la collaboration du Dr METZGER son *Traité de médecine légale théorique et pratique*, œuvre dans laquelle il a condensé en quelque sorte son enseignement magistral. Les générations médicales trouveront encore dans ce livre le meilleur et le plus sûr guide qu'elles puissent désirer. Jusque-là aucun autre traité de ce genre n'avait été fait. Guider l'élève dans son travail, le praticien dans l'exercice de son art, tel était le but de cet ouvrage.

Il faut à l'expert des connaissances variées et approfondies empruntées à toutes les sciences médicales par des études spéciales, théoriques et pratiques. Expérience, sagacité, jugement, méthode, impartialité, voilà les qualités d'un expert. Jamais dans ses conclusions, il ne doit se laisser entraîner au delà de ce que la science actuelle permet d'affirmer; il doit penser sans cesse aux conséquences de sa décision. Dans un cas difficile, il doit aussi avoir la franchise de dire: «Je ne sais pas». Telle était la doctrine préconisée par TOURDES.

TOURDES eut toujours la plus haute idée de la profession médicale et il s'efforça, dans toute sa carrière, autant par ses actes que par ses écrits, de défendre et de soutenir ses confrères. Comme président de l'Association générale des médecins de

Meurthe-et-Moselle, aussi bien qu'à Strasbourg, il s'est particulièrement préoccupé de la mutualité médicale et de l'exercice illégal de la médecine. L'exercice illégal de la médecine sévissait à Strasbourg, plus que dans les autres villes de France à cause de sa situation frontière. Dans un rapport présenté à la Société de médecine au nom du comité de police médicale et intitulé: *Exercice illégal de la médecine et de la pharmacie,* il proteste contre cette coupable industrie et fait appel aux autorités afin de mettre, par une loi spéciale, un terme à ce scandale.

En 1856, à la séance solennelle de l'Association des médecins du Bas-Rhin, TOURDES prononça un discours: *Sur la profession médicale.* De ce discours nous ne voulons retenir que cette belle phrase qui fut comme le cri suprême de cet homme de bien et qui devrait inspirer chaque médecin:

«La médecine est caractérisée par l'élévation de son but et par l'importance des ses moyens: son but, c'est d'assurer à l'homme le plus précieux de tous les biens, la santé du corps et celle de l'esprit; ses moyens, elle les trouve dans l'étude approfondie de l'homme et de la nature, et pour les mettre en œuvre, il faut le concours des plus nobles facultés de l'intelligence et des sentiments les plus élevés. Le médecin représente le soulagement des misères humaines, la charité avec le flambeau de la science, l'amour des hommes jusque sur le champ de bataille et le dévouement jusqu'au sacrifice de la vie, au même titre que le prêtre répond aux besoins de l'âme et rappelle à l'homme ses destinées immortelles. La profession médicale tient place à part dans la societé par la grandeur de son but.»

Son activité ne s'est cependant pas bornée à la médecine légale, elle s'est étendue à plusieurs autres branches de la médecine, spécialement à la pathologie interne et aux maladies des enfants; il écrivit un «Mémoire sur l'endocardite», les «Polypes du Larynx» et autres.

Membre du comité de rédaction de la *Gazette médicale de Strasbourg,* TOURDES se montra aussi fécond écrivain que savant praticien; les trente premiers volumes renferment sous sa signature un nombre prodigieux de mémoires et d'articles traitant avec une

rare compétence, les sujets les plus variés. TOURDES fut un de ces esprits encyclopédiques tel que notre époque de spécialisation à outrance ne les connaît plus que par ouï-dire.

Pendant une longue série d'années, le professeur TOURDES présenta dans sa *Revue des thèses de la Faculté de médecine de Strasbourg*, à la suite d'intéressants rapports, une analyse détaillée des thèses inaugurales, qui resteront des documents précieux; dans cette analyse, il attirait l'attention sur les faits et sur les points de vue intéressants présentés par plusieurs de ces travaux.

TOURDES mit le sceau à sa réputation en publiant en collaboration avec STŒBER deux importants ouvrages : *Hydrographie médicale de Strasbourg et du département du Bas-Rhin* et *Topographie et histoire médicale de Strasbourg et du département du Bas-Rhin*, en 1864. Ces travaux lui valurent une citation de l'Institut. Ce dernier ouvrage est consacré à l'histoire médicale de l'Alsace, à la topographie, à l'hygiène, à la pathologie, aux institutions médicales. Cette œuvre difficile a coûté à ses auteurs de laborieuses recherches. Jusque-là, aucun travail d'ensemble sur ce sujet n'avait été entrepris. Une des grandes difficultés de cette tâche fut l'absence de documents sur beaucoup de points. Nous gardons de cette étude l'impression que le département du Bas-Rhin est un beau et fertile pays, habité par une population saine et vigoureuse, riche en hommes distingués et en institutions utiles et nous sommes heureux de voir que ce département a préparé un bon nombre des grands savants qui honorent encore aujourd'hui les Facultés et l'Académie.

La carrière si bien remplie de TOURDES fut récompensée à plusieurs reprises par des distinctions honorifiques. En 1864 ses travaux lui avaient valu une citation de l'Institut. Il reçut une médaille de l'Académie de médecine en 1869, les palmes d'officier de l'Instruction publique et la rosette d'officier de la Légion d'honneur en 1884. Un bel hommage de respect et de reconnaissance lui fut rendu le 11 septembre 1897 à Etival. En présence de ses amis et anciens élèves, l'Association de prévoyance des médecins des Vosges lui remit une médaille d'or.

Médecin légiste éminent, TOURDES fut aussi un clinicien remarquable. Il était en effet chargé de la clinique des maladies des enfants, où il avait succédé à STOËBER, et il donna un développe-

ment si considérable à cette branche de la pathologie que la Faculté de Strasbourg fut la première à la comprendre dans son programme d'études. Cette clinique toujours assidûment fréquentée par les élèves fut une des richesses de l'enseignement supérieur de Strasbourg.

A toutes ces charges, TOURDES ajoutait encore les soucis d'administrateur des hospices civils et de membre du conseil supérieur de l'Instruction publique.

Après la désastreuse guerre de 1870 et l'annexion de l'Alsace, TOURDES âgé alors de soixante ans, le chœur déchiré et les larmes aux yeux, dut abandonner son foyer natal pour retrouver à la Faculté de Nancy un auditoire français.

En Lorraine, TOURDES eut à réorganiser l'enseignement de la médecine légale qu'il avait porté si haut à Strasbourg. Retrouver les ressources nécessaires pour ses démonstrations pratiques, fut sa première préoccupation. A lui revient le mérite d'avoir installé, dans les locaux mêmes de la Faculté de Nancy, une Morgue qui lui permettait de rétablir cet enseignement médico-légal pratique inauguré par lui trente ans auparavant à Strasbourg.

L'estime de ses collègues, la considération, l'affection dont il était entouré, le firent nommer, à l'unanimité, doyen de ladite faculté en remplacement de STOLZ. De 1879 à 1888, il garda ces fonctions et s'y montra sans cesse administrateur habile, digne de la confiance et de l'amitié de tous ses collègues. Administrateur, il fournit son *Projet de reconstruction des hospices civils,* étude remarquable où il donnait le plan détaillé de l'établissement sur le terrain même où on devait le construire plus tard ; il en déterminait l'étendue, le nombre des lits et des salles d'enseignement, etc. C'est sous son décanat qu'on a inauguré le nouveau bâtiment de l'hôpital civil et l'institut anatomique. De plus, il a représenté les Facultés de médecine au conseil supérieur de l'Instruction publique pendant de nombreuses années. Membre, puis vice-président du conseil d'hygiène et de salubrité, il y succéda à son collègue, le docteur Victor PARISOT, hygiéniste du plus grand mérite et homme de science remarquable. Il fut aussi président de l'Association de prévoyance et de secours mutuels des médecins de Meurthe-et-Moselle. Ses hautes qualités, son dévouement pour l'œuvre lui

valurent le grand honneur d'être appelé à siéger à Paris en 1898, comme vice-président du conseil central de l'Association des médecins de France. TOURDES avait déjà été également un des fondateurs de la Société de médecine du département du Bas-Rhin, organisée le 23 novembre 1842 et qui acquit bientôt une grande notoriété scientifique. Cette société avait noué des relations avec les hommes les plus éminents de l'Allemagne.

Telle fut la vie de ce savant laborieux et modeste, qui a contribué dans une si large mesure, tant par ses travaux que par son enseignement, à développer en France la science médico-légale.

Le professeur TOURDES mourut à Nancy le 21 janvier 1900, à l'âge quatre-vingt-dix ans; il avait vécu presque un siècle.

A ses éminentes qualités de médecin et de savant, TOURDES joignait une culture littéraire remarquable. De solides études avaient fait de lui un esprit des plus distingués et un savant de tout premier ordre. Ce fut un homme modeste, d'une grande noblesse de caractère; sa vie entière fut un modèle d'honneur et de probité.

Dans sa longue carrière, il ne fit pas de découvertes sensationnelles auxquelles il aurait pu attacher son nom; les découvertes sont d'ailleurs rares en médecine légale et celles qui voient le jour peuvent être une source d'erreurs comme le fut la tache de TARDIEU; TOURDES ne fut donc pas un novateur, cependant sa précision, sa clairvoyance et la haute conscience qu'il avait de ses devoirs de médécin légiste, ont fait de lui l'une des gloires françaises et le véritable créateur de la médecine légale moderne.

Parvenu aux postes les plus élevés, TOURDES resta toujours d'un abord facile; rappelons la bienveillance avec laquelle il accueillait les étudiants; il leur donnait des sujets de thèses et des observations; il indiquait les points de vue nouveaux, il donnait toujours son avis avec une grande conscience, lorsqu'il acceptait de présider une soutenance de thèse.

Il eut toujours une haute idée de ses devoirs de professeur. Il estimait que le professeur de médecine légale doit être un entraîneur d'hommes, destiné à initier ses élèves aux réalités de la vie médicale, et à en faire des hommes d'action capables de savoir prendre leurs responsabilités sans souhaiter d'être trop habiles. Le professeur de médecine légale doit posséder une volonté forte dans un tempérament pondéré, servi par un esprit judicieux.

Toutes ces qualités TOURDES les a réunies : sa vie de professeur et de médecin légiste fut remarquable à tous les points de vue; il reste donc pour nous une grande figure et un modèle; à ce titre son rôle méritait d'être retracé.

Vu :
Le Doyen de la Faculté de Médecine
Dr WEISS.

Vu :
Le Président de thèse
Pr CHAVIGNY.

Strasbourg, le 20 janvier 1921.

Vu et permis d'imprimer :
Le Recteur de l'Académie de Strasbourg
CHARLÉTY.

OUVRAGES ET MÉMOIRES PUBLIÉS
PAR LE PROFESSEUR TOURDES

Articles du

Dictionnaire encyclopédique de sciences médicales

de 1864-1889, 105 volumes (directeurs: Dechambre, Lereboullet; éditeur: Masson). Articles publiés:

De l'accouchement considéré sous le rapport de la médecine légale.

Avortement provoqué. Grossesse. Mariage.

Naissances précoces et tardives.

Hermaphrodisme. Impuissance.

Natalité. Paternité.

Viol et attentats aux mœurs.

Anaphrodisie, anaphrodisiaques. Aphrodisie.

Médecine légale (généralités).

Réquisitions et rapports.

Secret médical. Responsabilité.

Considérations médico-légales sur les âges.

Autopsie. La mort. Identité.

Le cadavre. L'agonie. La survie.

Homicide Infanticide. Viabilité.

Les blessures.

Simulation. Les supplices.

Combustion humaine spontanée

Froid. Fulguration.

Anesthésie.

Alcoolisme. Sommeil et somnambulisme. Démence.

Pendaison. Strangulation. Submersion.

Obitoires proprement dits. Sang.

Topographie et histoire médicale de Strasbourg et du département du Bas-Rhin (en collaboration avec STOEBER, 1864 — citation de l'Institut).

Hydrologie médicale.

Mémoire sur l'endocardite.

Relations médicales des asphyxies occasionnées à Strasbourg par le gaz d'éclairage, 1841.

Histoire de l'épidémie de méningite cérébro-spinale observée à Strasbourg en 1840-1841.

Exercice illégal de la médecine et de la pharmacie à Strasbourg en 1844.

Du Goitre à Strasbourg et dans le département du Bas-Rhin.

Excursion médicale en Allemagne.

M. DUPAIN, ancien secrétaire de la Faculté de médecine de Strasbourg.

Notice historique sur la Société de médecine à Strasbourg.

Revue des thèses de la Faculté de médecine de Strasbourg pendant l'année scolaire 1860-1869.

De l'enseignement de la médecine légale à la Faculté de Strasbourg en 1862.

Des rapports des médecins avec les sociétés de secours mutuels.

Hydrographie médicale de Strasbourg et du département du Bas-Rhin

Examen médico-légal d'une présomption de tentative d'homicide.

De l'opportunité d'une réforme médicale, 1865

Remarques sur la vie d'un savant allemand. 1865.

Essai d'un nouvel anesthésique de bichlorure de méthylène.

Relation médicale de l'accident occasionné par la foudre.

Observation des blessures mortelles faites au moyen d'un revolver.

Notice biographique sur Victor Stoeber.

Gazette médicale de Strasbourg. Tables des matières des trente premières années.

Origines de l'enseignement médical en Lorraine.

Traité de médecine légale théorique et pratique (en collaboration avec le Dr Metzger en 1896.)

Nécrologie, M. le Dr Hirtz.

De la fièvre pernicieuse (thèse inaugurale, Strasbourg, 1832).

De la contagion (thèse de concours d'agrégation, Strasbourg, 1834).

L'obstétrique dans ses rapports avec la médecine légale (thèse de concours 1840).

Observation d'endocardite (tome 42 des *Mémoires de médecine et de chirurgie militaires*, Paris).

Des blessures de l'artère mammaire interne au point de vue médico-légal (*Annales d'hyg. publiq. et de méd. légale*, Paris, 1849).

De l'exercice illégal de la médecine et de la pharmacie à Strasbourg, 1850 (*Mémoires de la Société de médecine*, tome I).

Rapports sur les thèses de la Faculté de médecine de Nancy (*Revue annuelle* de 1873-1878).

Programme de la reconstruction des hospices civils de Nancy, 1877.

Les origines de l'enseignement médical en Lorraine. La Faculté de médecine de Pont-à-Mousson. Notice historique (*Mémoires de l'Académie Stanislas*, 1875).

Discours sur la réunion de la Lorraine à la France (*Mémoires de l'Académie Stanislas*, 1879)

Discours prononcé sur la tombe du général DIDION, même Académie).

Réponse du président TOURDES aux récipiendaires (même Académie).

Rapport sur les travaux de la Faculté de médecine de Nancy de 1879-1888.

Notices et discours sur les professeurs ENGEL 1880, RIGAUD 1881, SÉDILLOT 1883, MICHEL 1883, SIMONIN 1884, RITTER 1884.

Notes nécrologiques sur les professeurs HIRTZ, RAMEAU, EHRMANN (annexées au compte rendu de travaux de la Faculté, 1878).

Comptes rendus des travaux de la Faculté, 1872-1888.

Notice sur MM. SARAZIN et P. ARONSOHN, anciens agrégés à Strasbourg.

Empoisonnement par la Strychnine (*Revue anthropologique*, Lyon, 1888).

Six meurtres et un suicide. Autopsies (*Annal. d'hyg. et de méd. légale*, Paris, 1890).

Compte rendu des travaux de l'Association de prévoyance des médecins de Meurthe et-Moselle, 1890-1895.

Rapport sur le projet de reconstruction des hôpitaux de la ville de Nancy (*Annales d'hyg. publique et de salubr. Meurthe-et-Moselle*, 1876-1877).

Publications dans la Gazette médicale de Strasbourg 1840—1870

Relations médico légales des accidents occasionnés à Strasbourg par le gaz d'éclairage (*Gaz. médic. de Strasb.*, 1841).

Histoire de l'épidémie de méningite cérébro-spinale qui a régné à Strasbourg en 1840-1841 (*Gaz. méd. Strasb.*, 1842).

Clinique des maladies des enfants du 1er novembre 1844 au 1er novembre 1846 (*Gaz. méd. Strasb.*, 1846).

Recherches sur l'éthérisation (*Gaz. méd. Strasb.*, 1847).

Compte rendu du congrès médical (*Gaz. méd.. Strasb*, 1845).

Du chloroforme au point de vue médico-légal (*Gaz. méd. Strasb.*, 1851).

Relation d'un double assassinat. Exhumation (*Gaz. méd. Strasb.*, 1843).

Organisation médicale (*Gaz. méd. Strasb.*, 1843).

De l'exercice illégal de la médecine et de la pharmacie à Strasbourg (*Gaz. méd. Strasb.*, 1844).

Excursion médicale à Londres (*Gaz. méd. Strasb.*, 1847).

Du gaz oxyde de carbone considéré comme agent anesthésique (*Gaz. méd. Strasb.*, 1857).

Recherches sur les effets anesthésiques de l'amylène (*Gaz. méd. Strasb.*, 1857).

Epidémie d'ophtalmie purulente, observée à la clinique des maladies des enfants (*Gaz. méd. Strasb.*, 1852).

Statistique du goitre et du crétinisme dans le département de Bas Rhin (*Gaz. méd. Strasb.*, 1852).

Observation de polype du larynx (*Gaz. méd. Strasb.*, 1853).

Notice historique sur les institutions sanitaires du département du Bas-Rhin (*Gaz. méd. Strasb.*), 1853).

Des eaux gazeuses de Soultzmatt (*Gaz. méd. Strasb.*, 1853).

Du goitre à Strasbourg (*Gaz. méd. Strasb.*, 1854).

Excursion médicale en Allemagne (*Gaz. méd. Strasb.*, 1855).

Discours sur la profession médicale (*Gaz. méd. Strasb.*, 1856).

Note statistique sur les trois épidémies de choléra à Strasbourg (*Gaz. méd. Strasb.*, 1856).

Rapport sur l'état sanitaire du département du Bas-Rhin (*Gaz. méd. Strasb.*, 1856).

Des caractères anatomiques de l'empoisonnement par le laudanum (*Gaz. méd. Strasb.*, 1858).

Recherches sur les effets toxiques du sulfate de fer (*Gaz. méd. Strasb.*, 1859).

Faculté de médecine de Strasbourg. Concentrations des sciences. Nécessité de nouvelles constructions (Tourdes et Schutzenberger, (*Gaz. méd. Strasb.*, 1859).

Rapport présenté à la Faculté de médecine de Strasbourg sur les thèses soutenues pendant l'année scolaire 1857-1858 (*Gaz. méd. Strasb.*, 1859).

Notice historique sur les Sociétés de médecine de Strasbourg (*Gaz. méd. Strasb.*, 1859).

Etude médicale sur l'hydrographie du département du Bas-Rhin Stoeber et Tourdes (*Gaz. méd. Strasb.*, 1866).

Rapport sur les thèses soutenues devant la Faculté de Strasbourg pendant l'année scolaire 1858-1859 (*Gaz. méd. Strasb.*, 1860).

La Faculté de médecine de Strasbourg et la médecine militaire (*Gaz. méd. Strasb.*, 1860).

Étude médicale sur les eaux de Strasbourg et du département du Bas-Rhin (*Gaz. méd. Strasb.*, 1861).

Nécrologie sur M. le professeur Forget (*Gaz. méd. Strasb.*, 1861).

Rapport sur les thèses soutenues devant la Faculté de médecine de Strasbourg pendant l'année scolaire 1859-1860 (*Gaz. méd. Strasb.*, 1861).

Notice sur les eaux minérales du département du Bas-Rhin. Stoeber et Tourdes (*Gaz. méd. Strasb.*, 1862).

De l'enseignement de la médecine légale à la Faculté de médecine de Strasbourg (*Gaz. méd. Strasb.*, 1862).

Des rapports des médecins avec les sociétés de secours mutuels (*Gaz. méd. Strasb.*, 1862).

Revue des thèses de la Faculté de médecine de Strasbourg pendant l'année 1860-1861 (*Gaz. méd. Strasb*, 1863).

Examen médico-légal d'une présomption de tentative d'homicide (*Gaz. méd. Strasb.*, 1864).

De l'opportunité d'une réforme médicale (*Gaz. méd. Strasb.*, 1865).

Rapport sur les épidémies qui ont régné en 1864 dans le département du Bas-Rhin (*Gaz. méd. Strasb.*, 1865).

Revue des thèses de la Faculté de médecine de Strasbourg pendant l'année scolaire 1863-1864 (*Gaz. méd. Strasb.*, 1865).

idem 1862-1863.

Conseil de salubrité du Bas-Rhin De la ladrerie du porc : Mesures à prendre à l'abattoir de Strasbourg (*Gaz. méd. Strasb.*, 1867).

Remarques sur la vie d'un savant allemand (*Gaz. méd. Strasb.*, 1867).

Note sur les différences d'action des préparations de digitale (*Gaz. méd. Strasb.*, 1867)

Rapport sur les épidémies qui ont régné en 1866 dans le département du Bas-Rhin (*Gaz. méd. Strasb.*, 1867).

Revue des thèses de la Faculté de médecine de Strasbourg pendant l'année scolaire 1864-1865 (*Gaz. méd. Strasb.*, 1866).

idem 1865-1866 (*Gaz. méd. Strasb.*, 1867).

idem 1866-1867 (*Gaz. méd. Strasb.*, 1868).

Nécrologie sur M. le docteur Willemin (*Gaz. méd. Strasb.*, 1867).

Congrès médical international de Paris (*Gaz. méd. Strasb.*, 1867).

École supérieure de pharmacie de Strasbourg (*Gaz. méd. Strasb.*, 1867).

Essai d'un nouvel anesthésique, le bichlorure de méthylène. Tourdes et Hepp (*Gaz. méd. Strasb.*, 1868).

Remarques sur les accidents occasionnés par l'huile de pétrole. De la réglementation du commerce et de l'usage des huiles minérales servant à l'éclairage (*Gaz. méd. Strasb.*, 1868).

Histoire médico-légale de l'avortement (*Gaz. méd. Strasb.*, 1868).

Rapport sur les thèses soutenues devant la Faculté de médecine de Strasbourg pendant l'année scolaire 1866-1867 (*Gaz. méd. Strasb.* 1868).

idem 1867-1868 (*Caz. méd. Strasb.*, 1869).
idem 1868-1869 (*Gaz. méd. Strasb.*, 1870).

Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales. Directeur M. Dechambre (*Gaz. méd. Strasb.*, 1868).

Coup d'œil sur les eaux minérales de la vallée du Rhin. Guide du médecin et du touriste aux bains de la vallée du Rhin de la Forêt-Noire et des Vosges par A. Robert (*Gaz méd. Strasb.*, 1869).

Observation de blessures mortelles faites au moyen d'un revolver, avec quelques remarques médico-légales sur ce genre de blessures (*Gaz. méd. Strasb.*, 1870).

De l'agonie au point de vue médico-légale (*Gaz. méd. Strasb.*, 1870).

Histoire de la Société de médecine de Strasbourg (*Revue des sociétés savantes*, Paris, 1859).

Rapport sur les services de l'hôpital civil pour l'année 1848, (Strasbourg, 1850).

BIBLIOGRAPHIE

HECHT : Tables générales des thèses soutenues à la Faculté de médecine de Strasbourg, 1837.

JEAN HOEFFEL : Aperçu historique sur l'ancienne Faculté de médecine de Strasbourg, 1872.

E. BOURGUIGNON : Essai historique sur l'ancienne Ecole de médecine de Strasbourg (thèse 1849).

LARDIER : Bulletin médical des Vosges. Le professeur TOURDES. Obsèques de M. le professeur TOURDES.

FLOQUET : Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1878. Obsèques de M. TOURDES.

CHAVIGNY : Paris médical. La médecine légale à Strasbourg (leçon inaugurale).

PARISOT, P. : Le médecin-expert dans les affaires criminelles. Discours prononcé le 13 novembre 1913 à la séance de rentrée de l'Université de Nancy.

Revue médicale de l'Est : Numéro du 2 février 1900.

JOUVE : Dictionnaire biographique de l'Alsace-Lorraine.

SITZMANN : Dictionnaire de biographie des hommes célèbres de l'Alsace.

Dr DOLLINGER : Article nécrologique sur G. TOURDES (*Revue d'Alsace illustrée*, 1900).